Nations Unies S/2007/414



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 juillet 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 juillet 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo pour la période du 1er au 31 mai 2007 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ce texte à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-41850 (F) 100707 110707

Annexe

Lettre datée du 5 juillet 2007, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Conformément au paragraphe 20 de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, je vous transmets ci-joint le rapport sur les opérations de la Force de paix au Kosovo pour la période du 1er au 31 mai 2007. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce rapport aux membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Jaap **de Hoop Scheffer**

Pièce jointe

Rapport mensuel à l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force de paix au Kosovo

1. Le présent rapport porte sur la période du 1er au 31 mai 2007.

2. Au 31 mai 2007, l'effectif total déployé sur le terrain était de 15 713 soldats, dont 2 476 provenaient de pays non membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

3. Aucune modification n'a été signalée en ce qui concerne le statut des contributions faites par les pays partenaires n'appartenant pas à l'OTAN.

Situation politique

4. Les dirigeants albanais du Kosovo ont salué l'adoption officielle d'un projet de résolution au Conseil de sécurité le 31 mai. Ni la constitution d'un nouveau gouvernement serbe le 15 mai 2007 ni la création à Belgrade d'un nouveau ministère chargé du Kosovo, sous la direction de Slobodan Samardzić, n'a suscité d'importantes réactions politiques au Kosovo.

5. Le Mouvement pour l'autodétermination continue à être faiblement actif, avec quelques manifestations organisées au cours du mois.

Conditions de sécurité

6. Aucun incident n'a été signalé au cours de la période considérée.

7. Aucun cas de violence ou menace contre la Force de paix au Kosovo (KFOR) n'a été enregistré en mai 2007.

8. Au total, 412 incidents liés au trafic de stupéfiants (19), à la circulation de fausse monnaie (29), à la contrebande (15), à des explosions (9), à diverses infractions (117), à la possession d'armes illégales (77), à la découverte d'armes et de munitions (33) et à des munitions non explosées (113) ont été signalés, contre 300 incidents le mois précédent.

Opérations de la KFOR

9. La cadence des opérations de la KFOR est restée calme en mai. Les forces restent prêtes à réagir en cas de troubles dans l'ensemble du Kosovo. Au cours des quatre semaines passées, la KFOR a procédé à 139 perquisitions, 10 449 contrôles de véhicules et 225 activités conjointes. Le bataillon allemand de la Force de réserve opérationnelle a commencé à se redéployer au début du mois de mai, tandis que le bataillon italien a commencé à se déployer.

Respect de la déclaration de principes du commandant de la Force de paix au Kosovo et du règlement 1999/8

10. Le Conseil de discipline ne s'est pas réuni en avril.

Corps de protection du Kosovo

11. Il n'y a pas eu de campagne de recrutement pour le Corps de protection du Kosovo (CPK) en mai 2007.

12. L'effectif actuel du CPK est de 2 934 personnes, dont 201 (6,84 %) – soit le même nombre qu'au cours du mois précédent – appartiennent à des minorités ethniques (174 hommes et 27 femmes). Il reste 113 postes vacants dans le tableau d'effectifs. L'effectif de réserve est identique à celui du mois précédent. Le groupement de forces internationales et l'Inspection du CPK au quartier général de la KFOR ont procédé à 81 appels nominaux; 1 551 des 2 588 membres du CPK, soit 59,9 %, étaient en poste dans leur caserne, tandis que 494 (19,09 %) étaient de service ailleurs. Ce total de 2 045 membres (de service dans les casernes ou ailleurs) montre qu'en moyenne 79,02 % du personnel du Corps de protection étaient bien au travail. Parmi les autres, 185 (7,15 %) étaient en permission, 305 (11,79 %) étaient malades, suivaient une formation ailleurs, avaient été provisoirement transférés ou menaient des activités en dehors de la caserne, et 53 (2,05 %) étaient absents sans permission.

13. La KFOR continue d'aider la MINUK à dispenser au personnel du CPK une formation portant sur les aspects civils et non politiques. La deuxième phase du cours de formation d'officiers se poursuit. Le cours de base destiné aux officiers, qui a commencé le 12 mars avec 28 stagiaires, se terminera le 1er juin (avec 27 diplômés). Douze stagiaires ont achevé le cours d'instruction de base. Les cours d'anglais ont pris fin le 7 mai. Le CPK attend actuellement la contribution d'un donateur afin d'accroître le nombre de stages d'anglais pour le reste de l'année 2007. Toutes les autres activités de formation se poursuivent comme prévu. Le séminaire des principaux dirigeants a eu lieu au commandement de la formation et de la doctrine du CPK à Pristina le 29 mai.

14. Quinze cérémonies, regroupant 322 membres du CPK et 250 civils, ont eu lieu en mai. Aucun incident n'a été signalé.

Conclusion

15. La situation générale au Kosovo est calme, mais l'incertitude politique liée à la poursuite des négociations sur le statut futur et aux fortes attentes qu'elles suscitent pourrait à court terme créer des tensions. La KFOR est prête à faire face à toute éventualité et à contribuer au maintien de la sécurité au Kosovo. Les actes de violence résultent souvent de différends d'ordre commercial ou de vengeances personnelles et ne sont généralement pas motivés par des considérations ethniques. La menace contre les installations de la MINUK et de la communauté internationale en général demeure moyenne tandis que celle visant la KFOR est faible.